



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-81

ISBN 0-660-61799-4

Agence de promotion économique du Canada atlantique



Budget des dépenses 2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Partie I - Messages	1
Message du ministre pour le Portefeuille	1
Message du ministre d'État	3
Déclaration de la direction	5
Partie II – Raison d'être	7
Partie III – Résultats stratégiques	9
A. Défis à relever pour l'Agence	9
B. Relever les défis	12
C. Plans et priorités	14
<i>Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires</i>	15
<i>Commerce</i>	16
<i>Tourisme</i>	17
<i>Investissement</i>	18
<i>Innovation</i>	19
<i>Développement économique des collectivités</i>	20
<i>Politiques, défense des intérêts et coordination</i>	22
<i>Accès aux capitaux et à l'information</i>	23
<i>Administration générale</i>	24
Partie IV - Organisation	25
A. Secteurs d'activité de l'Agence	25
B. Secteur d'activité Développement	25
C. Secteur d'activité Administration générale	25
D. Reddition de comptes	26
E. Responsabilités	26
F. Dépenses prévues de l'Agence	27
ANNEXE	29

Partie I - Messages

Message du ministre pour le Portefeuille

Aujourd'hui, les gens, les universités et les industries du Canada soutiennent la concurrence dans le monde entier. De plus, la société et le mode de vie démocratiques des Canadiens sont encore et toujours considérés des plus enviables. Cependant, pour que la croissance économique et le progrès social se poursuivent et, en fait, que le pays continue à prospérer, il faut s'efforcer d'être parmi les meilleurs, à l'échelle mondiale, pour ce qui est de la création et de la commercialisation du nouveau savoir. Nous sommes déterminés à bâtir une économie du savoir à l'avant-garde mondiale et nous devons innover davantage pour rester concurrentiels.

Pour épauler un pays d'innovateurs, nous investissons dans les compétences, afin que tous les Canadiens puissent participer activement à l'économie du savoir d'aujourd'hui. C'est en canalisant le potentiel humain et le talent de chacun que nous pourrions continuer à prospérer.

Le gouvernement du Canada investit dans la recherche-développement pour aider les universités et le secteur privé canadiens à soutenir la concurrence internationale. Pour favoriser l'innovation, nous créons un environnement qui lui est propice, un environnement où règne la confiance, où les intérêts publics et privés sont protégés et où le marché incite à l'innovation.

Qu'il s'agisse de stimuler la création et l'utilisation du savoir, de soutenir la création et le développement des entreprises et des industries, de promouvoir la croissance économique inclusive ou de veiller à ce que le marché soit juste et équitable, chacune des quinze organisations membres du Portefeuille de l'industrie contribue à la stratégie d'innovation du Canada. Leur travail avec des partenaires des secteurs public et privé de partout au Canada est la clé de la réussite canadienne.

Organisations constituant le Portefeuille de l'industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission canadienne du tourisme*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom de [ajouter le nom du ministère/agence]. Ce rapport informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices.

Ces plans montre l'engagement continu de l'APECA de travailler en coopération avec la population de la région de l'Atlantique en vue d'accroître les possibilités de développement économique pour la région. L'APECA veut augmenter la capacité de la région d'exécuter de la recherche-développement de pointe et appuyer les projets mis de l'avant par les collectivités afin de contribuer à consolider leur assise économique. L'Agence continuera aussi de promouvoir activement ses priorités au chapitre du commerce, du tourisme, de l'investissement et de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires.

Pour consolider la réussite du Canada au XXI^e siècle, nous prenons l'engagement d'aider les citoyens canadiens de toutes les communautés, d'un océan à l'autre, à développer leur potentiel. L'investissement dans des organismes comme [ajouter le nom] nous permettra de continuer à bâtir, pour le bénéfice de tous les Canadiens, une économie et une société innovatrices.

L'honorable Allan Rock

Message du ministre d'État

Comme il a été mentionné dans le dernier discours du Trône, le gouvernement du Canada se concentre sur la création d'une économie de calibre mondial fondée sur l'innovation, les idées et le talent.

La région de l'Atlantique aspire à passer d'une économie principalement basée sur les ressources à une économie axée sur l'innovation, la technologie et l'exportation. À cette fin, le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'APECA, a mis sur pied le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), un programme équilibré d'investissements dans les secteurs de l'innovation, du commerce et de l'investissement, de l'entrepreneuriat et de l'acquisition des compétences en affaires et du développement économique rural et communautaire.

Le Partenariat mise sur les succès de l'APECA en matière de développement économique régional. Il met à contribution de nouvelles ressources et place l'innovation au premier plan des stratégies, des priorités et des programmes de l'Agence. Comme vous le verrez dans ce document sur les plans et les priorités, l'APECA continuera à travailler en ce sens, par exemple, le Fonds d'investissement de l'Atlantique, la principale composante du PICA, a suscité énormément d'intérêt de la part des établissements de recherche et des gens d'affaires de la région.

Innovation et productivité vont de pair. Dans les années à venir, notre capacité d'innover déterminera notre capacité à soutenir la concurrence et à prospérer à l'échelle mondiale.

Il y a déjà des preuves solides d'un changement dans l'attitude des Canadiens de l'Atlantique. L'esprit d'entreprise se développe davantage dans la région, et la région est plus axée sur l'avenir et sur l'innovation. La région de l'Atlantique a de plus en plus confiance en sa capacité de soutenir la concurrence à l'échelle mondiale. Il y a encore des défis à relever, mais nous sommes plus conscients des possibilités qui nous sont offertes et nous en profitons.

Ce rapport témoigne de l'engagement continu du gouvernement du Canada à l'égard du développement économique du Canada atlantique. Il énonce des objectifs clairs, mesurables et importants. Il explique comment l'APECA, en travaillant avec ses partenaires de l'Atlantique, veillera à ce que les gens de la région profitent d'une économie forte et concurrentielle, reconnue pour sa créativité, son innovation et sa viabilité.

L'honorable Gerry Byrne
Ministre d'État
Agence de promotion économique du Canada atlantique

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003

Je soumet, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'Agence;
- sont conformes aux principes de divulgation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

La structure de rapport sur laquelle repose le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats atteints avec les ressources et les pouvoirs fournis.

Nom : _____
Dennis Wallace, président
Agence de promotion économique du Canada
atlantique

Date : _____

Partie II – Raison d’être



Notre mission au service de l’Agence de promotion économique du Canada atlantique consiste à travailler en partenariat avec les gens de la région de l’Atlantique en vue du développement économique à long terme de la région, afin d’assurer aux Canadiens et aux Canadiennes :

- une croissance et une compétitivité accrues des petites et moyennes entreprises (PME) de la région de l’Atlantique menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d’emplois créés;
- des possibilités économiques pour les régions rurales de la région de l’Atlantique grâce au développement économique des collectivités;
- une activité économique accrue dans la région de l’Atlantique, grâce à des politiques nationales qui tiennent compte des besoins de la région.

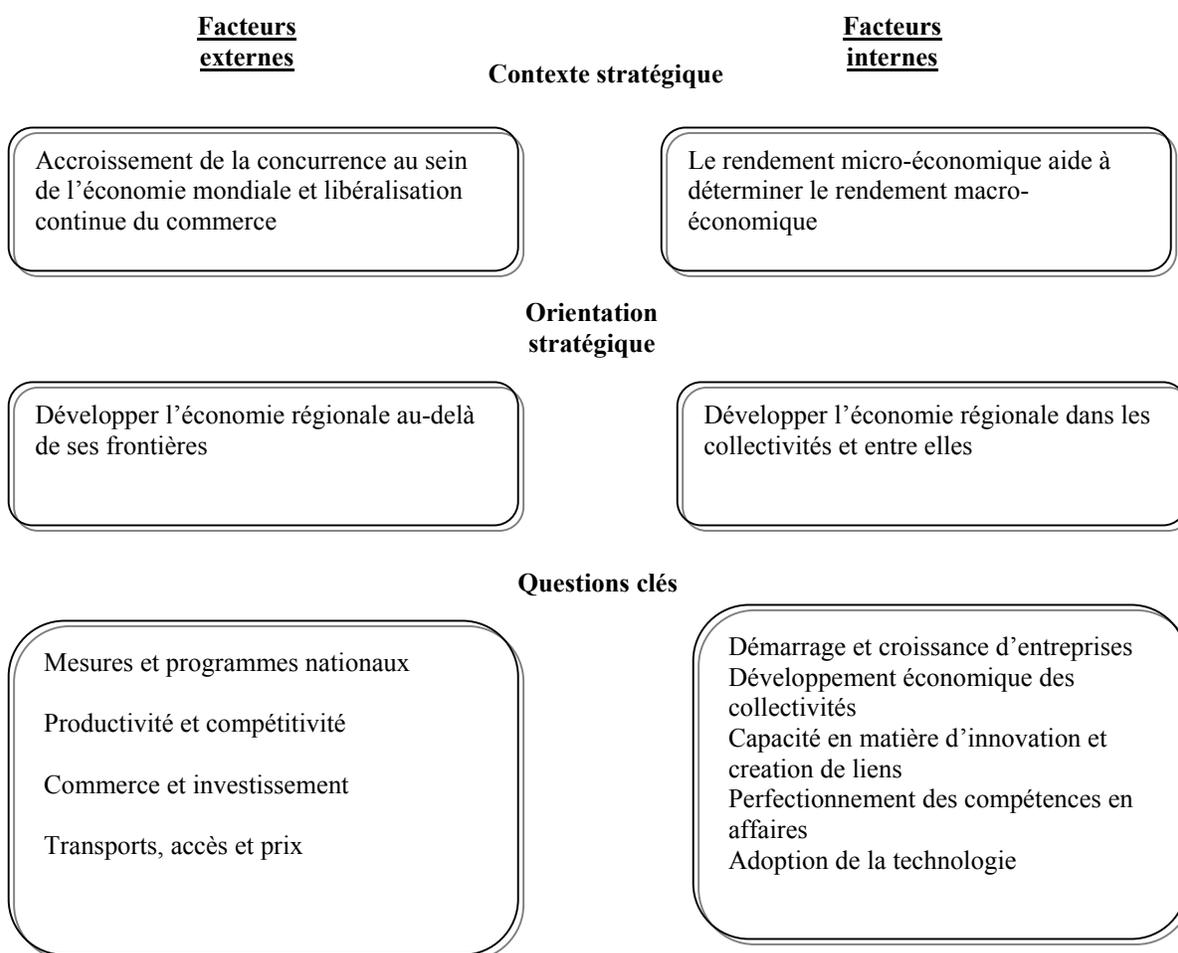
Partie III – Résultats stratégiques

A. Défis à relever pour l'Agence

Les principaux défis auxquels fait face l'Agence consistent à accroître les dépenses en recherche et en développement, par habitant, et à élever la productivité générale et les niveaux d'emploi.

Pour relever ces défis, il faut aborder certains facteurs clés (voir l'illustration 1).

Figure 1 – Cadre de développement économique régional



Les activités de l'Agence sont orientées principalement sur les petites et moyennes entreprises et ont pour but d'aider les gens de la région de l'Atlantique à innover et à soutenir la concurrence au sein d'une économie mondiale axée sur le savoir, par les moyens suivants :

- accroissement de la capacité de la région de mener des activités de recherche et de développement de pointe;
- contribution au développement de nouvelles activités économiques axées sur la technologie;
- renforcement de la performance de la région de l'Atlantique sur le plan de l'exportation;
- mise en œuvre d'une nouvelle stratégie en matière d'investissement étranger;
- amélioration des compétences des PME du Canada atlantique sur les plans de l'innovation et des techniques;
- soutien des mesures stratégiques qui aident les collectivités à adopter de nouvelles technologies;
- amélioration des compétences des PME du Canada atlantique en matière de gestion des affaires et, par conséquent, de la capacité de celles-ci de soutenir la concurrence et de prospérer au sein de la nouvelle économie.

Dans une région aussi diversifiée que le Canada atlantique, les aspects particuliers de ces défis généraux varient d'une province à l'autre. À Terre-Neuve-et-Labrador, les principaux défis économiques consistent à composer avec le déclin continu de la population, en particulier celle des jeunes des régions rurales, et avec l'écart croissant entre les possibilités économiques des régions rurales et celles des régions urbaines. La province doit continuer de promouvoir les industries performantes, par exemple l'industrie navale, le tourisme et la technologie de pointe, tout en travaillant à la diversification des industries axées sur les ressources naturelles et en accroissant les avantages découlant de l'exploitation pétrolière et gazière. Cependant, les possibilités économiques liées au pétrole et au gaz et à l'économie du savoir ont tendance à profiter aux régions urbaines, en particulier à St. John's. Terre-Neuve-et-Labrador doit également composer avec les questions environnementales et avec les problèmes imminents en matière de transport. Tous ces défis doivent être relevés malgré les contraintes imposées par la situation financière du gouvernement provincial, qui est actuellement aggravée par le ralentissement économique.

Pour la Nouvelle-Écosse, le défi à relever pour établir une économie plus novatrice consiste à accroître la capacité et les compétences en recherche et en développement. Il est crucial d'établir un partenariat entre la collectivité de recherche et de développement et les personnes qui veulent en commercialiser leurs résultats. Il faut accroître le taux d'adoption de la technologie et améliorer les compétences afin d'accroître la productivité, compte tenu, notamment, du rôle que jouent les ressources naturelles dans l'économie provinciale.

Les faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation font également obstacle. La croissance provinciale a tendance à se concentrer dans la région métropolitaine de Halifax et les régions adjacentes, ce qui pose un défi pour les régions rurales. La nécessité de fournir aux collectivités l'accès Internet et à large bande, et la demande d'approvisionnement soutenue en ressources des infrastructures traditionnelles posent un défi de taille à tous les ordres de gouvernement. Outre la transition vers une économie plus novatrice, le défi auquel la Nouvelle-Écosse fait face, pour ce qui est d'accroître les revenus, consiste non seulement à accroître la productivité et la compétitivité, mais également à élargir la gamme de produits d'exportation, en particulier les produits offrant une grande valeur ajoutée.

Pour l'Île-du-Prince-Édouard, les principaux défis à relever sont les suivants : poursuivre la diversification économique au moyen de l'établissement de groupes spécialisés dans les secteurs des bioressources, de l'aérospatiale et de la technologie industrielle; accroître la durabilité des secteurs traditionnels; renforcer les assises scientifiques et techniques de la province à la faveur du perfectionnement des compétences et de la formation; et faire en sorte que les produits et les services à valeur ajoutée puissent soutenir efficacement la concurrence sur le marché international.

Le principal défi qui se pose pour le Nouveau-Brunswick consiste à réagir à l'impact que le ralentissement économique aura sur les secteurs primaires et sur les exportations. Les prix des produits du bois sont bas et ces derniers feront peut-être l'objet de nouveaux droits d'exportation, à l'achèvement de l'entente sur le bois de résineux. L'industrie de l'aquaculture subit des pressions, en raison des volumes importants de poisson qui sont offerts sur le marché américain par le Chili, ce qui met en péril plus de 2 000 emplois du domaine de l'aquaculture dans la province, surtout au Sud-Ouest. Le bureau de l'APECA du Nouveau-Brunswick doit définir ses groupes sectoriels clés et s'appuyer sur ces derniers, en partenariat avec le gouvernement provincial. La province du Nouveau-Brunswick fait également face à une disparité du marché du travail, en ce sens qu'il existe des zones à chômage élevé, tandis que de nombreux postes techniques demeurent vacants. La fermeture imminente des mines de Bathurst et l'industrie du bois chancelante ont placé le Nord-Est de la province dans une position économique extrêmement vulnérable. La fermeture de la mine pourrait entraîner la perte de près de 2 500 emplois au Nord-Est, d'ici l'an 2006. Ce sont là les principaux enjeux du développement économique des collectivités.

B. Relever les défis

La table suivante fait état des priorités de l'Agence par résultat stratégique, pour ce qui est de relever les défis.

Assurer aux Canadiens et aux Canadiennes :	Résultats stratégiques	Priorité stratégique
<p>une croissance et une compétitivité accrues des petites et moyennes entreprises de la région de l'Atlantique menant à un accroissement de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés</p> <p>Ressources : 204,6 millions de dollars</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois et démarrages d'entreprises étant donné que les PME de la région de l'Atlantique ont accès aux capitaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux capitaux et à l'information
	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement pour les gens de la région de l'Atlantique, d'acquérir la motivation et les compétences nécessaires pour lancer leurs propres entreprises et en assurer la croissance fructueuse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies, amélioration de la capacité d'innovation et croissance des secteurs/grappes stratégiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Innovation
	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de PME qui exportent, augmentation du nombre de PME prêtes à exporter, accroissement des ventes des exportateurs actuels et diversification des marchés. • Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme étant donné que les produits de qualité supérieure sont en grande demande, et, ce pendant des saisons plus longues. • Accroissement des investissements étrangers directs dans la région de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce, tourisme et investissement
<p>des possibilités économiques pour les régions rurales de la région de l'Atlantique grâce au développement économique des collectivités (DEC)</p> <p>Ressources : 84,9 millions de dollars</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux collectivités rurales dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes et économiquement viables. • Amélioration de l'accès aux services gouvernementaux pour les entreprises (financement, counselling et information). • Augmentation du nombre de prêts et, par conséquent, accroissement du nombre d'emplois en découlant qui seront créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les corporations locales de développement des entreprises (CLDE). • Développement autonome des collectivités et création d'emplois de substitution dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement économique des collectivités

<p>une activité économique accrue dans la région de l'Atlantique grâce à des politiques nationales qui tiennent compte des besoins de la région</p> <p>Ressources : 6,7 millions de dollars</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Action coordonnée des principaux intéressés pour l'élaboration d'un cadre stratégique contemporain en vue d'assurer le développement économique qui permettra d'accroître la productivité et la compétitivité. • Croissance économique au Canada atlantique grâce aux politiques et programmes du Gouvernement du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques, défense des intérêts et coordination
<p>Total des ressources : Les ressources sont destinées uniquement aux activités clés qui seront menées en 296,2 millions de dollars 2002-2003.</p>		

C. Plans et priorités

Les tableaux des pages suivantes présentent une description des principaux résultats prévus par l'APECA et des activités et des ressources connexes pour les trois prochaines années. L'information est rassemblée de manière à faire état des résultats stratégiques et à établir des liens entre ces résultats et les priorités stratégiques de l'APECA :

- Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
- Commerce, tourisme et investissement
- Innovation
- Accès aux capitaux et à l'information
- Développement économique des collectivités
- Politiques, défense des intérêts et coordination

Le Partenariat pour l'investissement

Une nouvelle initiative, Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) qui a été lancé en juin 2001, mettra à profit le succès des programmes de l'APECA et offrira un plus grand soutien au niveau de la productivité de la compétitivité. Le PICA est fondé sur une approche globale et équilibrée pour la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'APECA.

Le PICA est une mesure panatlantique qui favorise l'établissement de partenariats entre des intervenants clés, y compris différents ordres d'administration publique, les collectivités, les entreprises, les universités, les collèges et les instituts de recherche.

Voici les principaux investissements prévus dans le cadre du Partenariat :

- les 300 millions de dollars du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) visant à renforcer la capacité d'innovation, notamment au moyen de nouveaux investissements dans des activités de recherche et de développement qui mènent à la commercialisation de nouveaux produits, services ou technologies dans des secteurs de l'économie qui ont démontré un potentiel de croissance. On a mis sur pied un conseil consultatif du FIA, qui est composé de particuliers versés dans les domaines de la recherche et du développement, des affaires et de la haute technologie, qui sont aussi des chefs en matière de politiques économiques;
- les 123,6 millions de dollars au titre des mesures suivantes : Commerce et investissement et Entrepreneurship et perfectionnement des compétence en affaires;
- les 135 millions de dollars du Fonds d'investissement stratégiques dans les collectivités (FISC) visant à faciliter le financement de projets de développement économique mis de l'avant par les collectivités.

Cette mesure est destinée à aider les collectivités à consolider leur assise économique, ouvrant de ce fait des perspectives d'investissement et de création d'emplois.

Les activités dans le cadre du FISC ont débuté dans toute la région. L'APECA a rencontré des groupes des collectivités pour discuter de leurs besoins en matière de développement économique et identifier des projets stratégiques susceptibles d'obtenir du financement dans le cadre du FISC. Onze projets représentant des contributions d'une valeur de 1,72 million de dollars ont été approuvées à l'égard de projets évalués à 5,2 millions de dollars, et plusieurs autres projets sont présentement à l'étude.

Aux termes du FIA, l'Agence a reçu près de 200 propositions représentant des contributions totales de 810 millions de dollars à l'égard de projets d'une valeur de 1,5 milliard de dollars. De ce nombre, 120 sont des propositions soumises par des établissements ou des organismes sans but lucratif qui demandent au total 587 millions de dollars de financement, et 75 ont été présentées par des entreprises commerciales qui demandent 223 millions de dollars de financement au total.

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
21,0	22,0	22,2

Résultat stratégique :

Accroissement, pour les gens de la région de l'Atlantique, des possibilités d'acquérir la motivation et les compétences en affaires nécessaires pour lancer leurs propres entreprises et en assurer la croissance.

Quelques résultats prévus :

Connaissance accrue des avantages des pratiques de gestion exemplaires, par la promotion des avantages et de l'utilisation des produits de formation et de perfectionnement des compétences en gestion. Voici des exemples des activités en question : sites Web, annonces dans les médias et établissement de profils d'entrepreneurs prospères.

Accroissement de l'utilisation des produits de formation en gestion, grâce à des possibilités de perfectionnement des compétences en affaires, par exemple des cours, des ateliers et le mentorat. ProfitHabilité et DieppeNet sont des exemples de mesures en direct qui facilitent la formation.

Sensibilisation accrue des jeunes à l'entrepreneurship comme choix de carrière (d'ici 2002-2003). Les activités comprennent notamment la collaboration avec les établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire et des mesures de promotion et de sensibilisation visant à encourager les gens de la région de l'Atlantique à poursuivre une carrière en entrepreneurship.

Commerce

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
17,3	22,4	22,4

Résultat stratégique :

Augmentation du nombre de PME qui exportent, augmentation du nombre de PME prêtes à exporter, accroissement des ventes des exportateurs actuels et diversification des marchés.

Quelques résultats prévus :

Augmentation du nombre d'exportateurs éventuels qui s'engagent à exporter et qui répondent aux exigences de base en matière de compétences et de capacité d'exportation – 300 par année; à réaliser en fournissant de l'information sur les échanges commerciaux régionaux et en favorisant la sensibilisation à l'exportation en tant que moyen de croissance.

Augmentation du nombre de nouveaux exportateurs – 80 par année.

Élaboration et mise en œuvre de stratégies d'exportation sectorielles – deux par année.

Présentation aux exportateurs actuels de l'information et des compétences nécessaires¹ -- 100 par année.

Pénétration de nouveaux marchés d'exportation par les exportateurs actuels – 40 par année.

¹ Cet objectif a été accru de 50 à 100 pour refléter le fait qu'on met davantage l'accent sur l'aide aux exportateurs actuels (pénétration de nouveaux marchés d'exportation, missions d'Équipe Canada atlantique)

Tourisme

Ressources (en millions de dollars)

2002-2003	2003-2004	2004-2005
47,0	47,9	49,3

Résultat stratégique :

Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme compte tenu que les produits de qualité supérieure sont en grande demande et, ce pendant des saisons plus longues.

Quelques résultats prévus :

Concentration des investissements et promotion du tourisme pour des produits et des secteurs géographiques stratégiques.

Conversion des activités traditionnelles fondées sur les ressources au tourisme dans les collectivités présentant des avantages concurrentiels évidents et viables.

Produits qui croissent en qualité, en productivité, en rendement et en attrait, menant à des expériences plus enrichissantes et à un accroissement de la satisfaction des clients.

Augmentation du nombre de visiteurs pendant les périodes creuses de l'année; impact plus grand sur davantage de marchés; accroissement des recettes tirées du tourisme d'exportation de services.

Utilisation plus efficace des ressources du gouvernement du Canada et d'autres partenaires (provinces, secteur privé), à la faveur des politiques, de la défense des intérêts et de la coordination, et accroissement de l'envergure du secteur touristique.

Investissement

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
4,9	5,0	5,0

Résultat stratégique :

Accroissement des investissements étrangers directs dans la région de l'Atlantique.

Quelques résultats prévus :

Investissements, renseignements et pistes pour les sociétés, grâce au renforcement des partenariats en investissement.

Renseignements généraux sur la région en tant que lieu d'investissement possible et profils régionaux dans le cadre de missions d'investissement. Les activités comprennent la création d'un site Web de l'APECA sur les investissements pour fournir de l'information aux dépisteurs de lieux d'investissement ou aux sociétés d'investissement.

Définition et analyse des principaux facteurs qui influent sur les investissements des sociétés étrangères au Canada atlantique, et élaboration de documents d'information et de sensibilisation.

Innovation

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
60,0	86,0	81,0

Résultat stratégique :

Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies, amélioration de la capacité d'innovation et croissance des secteurs/grappes stratégiques.

Quelques résultats prévus :

Nouveaux partenariats pour la mise au point et la commercialisation de technologies – 30 par année.

Démarrages de PME axées sur la technologie – six par année.

Renforcement des secteurs/grappes stratégiques (p. ex., aquaculture, industrie océanique, biotechnologie, technologies de l'information) – quatre secteurs/groupes.

Renforcement du développement technologique, de manière à permettre aux secteurs des ressources d'accroître leur compétitivité – deux secteurs.

Renforcement des liens du réseau d'innovation, par le soutien des réseaux technologiques stratégiques.

Commercialisation de nouveaux produits et procédés – 45 par année.

Sensibilisation accrue des PME du Canada atlantique au commerce électronique et augmentation du nombre de PME qui y font appel.

Hausse du taux d'adoption de la nouvelle technologie et du taux de productivité, par la mise en œuvre de séances techniques et d'une mesure visant l'adoption de la nouvelle technologie, pour le secteur des produits du bois (N.-B.).

Sensibilisation accrue à l'innovation, par la mise en œuvre de séances de commercialisation visant à mettre en rapport des chercheurs universitaires et des PME (N.-B.).

Développement économique des collectivités

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
84,9	64,4	46,2

Résultat stratégique :

Appui aux collectivités rurales pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes et économiquement viables.

Quelques résultats prévus :

Recours accru à la planification intégrée des collectivités. Les activités comprennent les suivantes : aider les organismes de développement économique régional du Canada atlantique à dresser et à mettre en œuvre des plans stratégiques ainsi qu'à fournir une formation relativement aux pratiques exemplaires en matière de DEC à l'intention des municipalités, en partenariat avec la Newfoundland Federation of Mayors and Municipalities.

Accroissement des possibilités de développement économique, en aidant les collectivités à renforcer leurs assises économiques, au moyen du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités.

400 prêts par année aux jeunes entrepreneurs, grâce au soutien continu accordé au Programme de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs.

Résultat stratégique :

Amélioration de l'accès aux services gouvernementaux pour les entreprises (financement, counselling et information).

Quelques résultats prévus :

Augmentation du nombre de services/programmes gouvernementaux accessibles au niveau local, surtout dans les régions rurales et les collectivités autochtones, grâce aux activités suivantes : achever l'établissement du Réseau de services aux entreprises autochtones; continuer de promouvoir l'extension des services des centres de services aux entreprises du Canada atlantique; renforcer la présence de l'APECA dans les régions rurales de l'Î.-P.-É.; fournir des services directement aux PME ainsi qu'un leadership en matière de développement économique au N.-B.; mettre sur pied des réseaux d'information, en collaboration avec les collectivités autochtones et les organismes de développement économique régional du Cap-Breton.

Développement économique des collectivités (suite)

Résultat stratégique :

Augmentation du nombre de prêts et, par conséquent, accroissement du nombre d'emplois qui seront créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les corporations locales de développement des entreprises.

Quelques résultats prévus :

1 100 prêts par année pour aider à créer ou à préserver environ 2 600 emplois dans les régions rurales.

Environ 10 000 demandes de renseignements et séances de counselling par année.

Résultat stratégique :

Développement autonome des collectivités et création d'emplois de substitution dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes).

Quelques résultats prévus :

Leadership accru des collectivités dans les secteurs liés au développement économique, grâce à la poursuite de la mise en œuvre de plans stratégiques avec/pour les régions et les collectivités touchées par la rationalisation de la pêche (N.-É. et T.-N.).

Développement durable des PME et création d'emplois dans des secteurs autres que les secteurs traditionnels de la pêche et de la transformation du poisson, grâce au soutien du développement autonome des collectivités (N.-É. et T.-N.).

Politiques, défense des intérêts et coordination

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
6,7	6,7	6,7

Résultat stratégique :

Action coordonnée des principaux intervenants pour l'élaboration d'un cadre stratégique contemporain en vue d'assurer le développement économique qui permettra d'accroître la productivité et la compétitivité.

Quelques résultats prévus :

Des assises solides pour l'action coordonnée des principaux intervenants économiques du Canada atlantique, par l'établissement d'un diagnostic de l'économie de la région de l'Atlantique qui reflète le point de vue des intervenants des secteurs public et privé.

Justification d'une stratégie de développement économique régional qui soit digne de foi, par l'élaboration d'un cadre stratégique intégré à l'appui du développement économique de la région de l'Atlantique.

Information et analyses requises pour rechercher les possibilités régionales de façon stratégique.

Résultat stratégique :

Croissance économique au Canada atlantique grâce aux politiques et programmes du Gouvernement du Canada.

Quelques résultats prévus :

Harmonisation entre les politiques et les programmes nationaux et les conditions de développement régional.

Meilleur accès aux marchés fédéraux pour les entreprises de la région de l'Atlantique afin de développer la capacité industrielle de la région.

Importantes retombées industrielles et régionales pour les entreprises de la région de l'Atlantique dans le cadre des grands marchés d'approvisionnement en matériel de défense.

Intégration des intérêts du Canada atlantique en ce qui a trait aux politiques, aux programmes, aux enjeux et aux marchés d'approvisionnement nationaux.

Accès aux capitaux et à l'information

Ressources (en millions de dollars)		
2002-2003	2003-2004	2004-2005
54,4	54,4	54,4

Résultat stratégique :

Création d'emplois, démarrages d'entreprises et expansion d'entreprises étant donné que les PME de la région de l'Atlantique ont accès aux capitaux et à l'information.

Quelques résultats prévus :

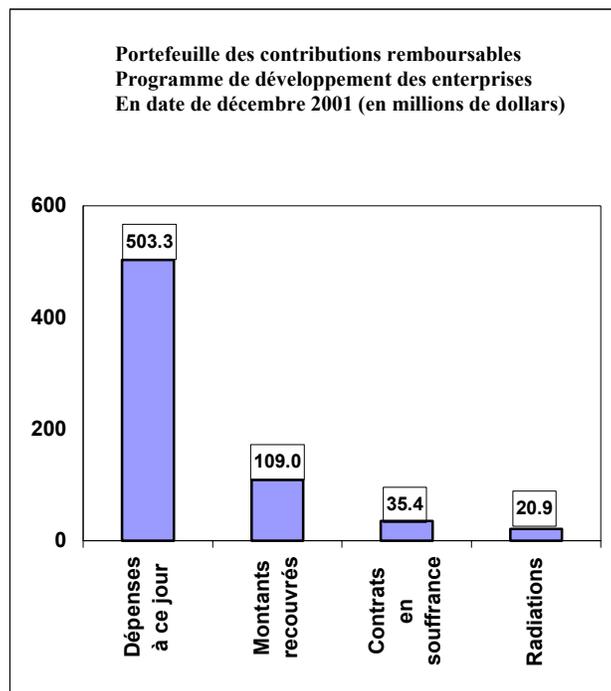
Octroi d'une aide à environ 450 PME de la région de l'Atlantique, pour les aider à créer des emplois, à réaliser de nouvelles ventes, à lancer des entreprises et à accroître la productivité.

Élargissement des Services consultatifs, mettant davantage l'accent sur le counselling/mentorat, le perfectionnement des compétences/amélioration des produits, et sur des mesures particulières conformes aux priorités stratégiques en matière de commerce et d'innovation.

Nouveaux investissements dans les démarrages et l'expansion de PME au Canada atlantique à la suite du remboursement des prêts – environ 50 millions de dollars par année.

À ce jour, les PME qui ont reçu des fonds dans le cadre du Programme de développement des entreprises (PDE) ont remboursé 109 millions de dollars de l'investissement de l'APECA.

Le diagramme ci-contre présente un tableau du portefeuille des contributions remboursables du PDE.² Aux termes de ce programme, le remboursement complet de l'aide commerciale est en vigueur depuis 1995.



² Des 503,3 millions de dollars en dépenses, la somme de 337,6 millions de dollars correspond aux comptes débiteurs actifs, conformément à la convention de prêt conclue avec le client.

Administration générale

Résultat stratégique :

Veiller à la gestion efficace et efficiente des ressources de l'APECA et à la mise en place des systèmes et services administratifs permettant d'appuyer la prise de décisions par la direction, la reddition de comptes et le contrôle opérationnel.

Quelques résultats prévus :

Information sur l'efficacité des programmes et des services de l'APECA.

Connaissance et compréhension continues de la raison d'être de l'APECA, de ses programmes et de ses services, tant chez le grand public que chez les principaux intervenants de l'Agence.

Représentation des quatre groupes visés (Autochtones, personnes atteintes d'invalidité, femmes et minorités visibles) en fonction des ressources extérieures disponibles dans toutes les régions où se trouve l'APECA.

Amélioration de la qualité et de la disponibilité des renseignements généraux; achèvement d'un système de gestion des programmes pleinement intégré et de systèmes d'information financière; poursuite de la mesure ayant trait à la qualité de l'information.

Partie IV - Organisation

A. Secteurs d'activité de l'Agence

L'APECA œuvre dans un secteur d'activité principal, le Développement. Ce secteur comprend les fonctions d'établissement de politiques, de planification et d'exécution qui sont liées directement aux résultats stratégiques de l'APECA énoncés à la page 12. Le second secteur d'activité, l'Administration générale, a trait aux coûts administratifs de l'Agence.

B. Secteur d'activité Développement

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein (ETP) :

Prévisions des dépenses 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
297,2	415	426,2	431	415,1	431	377,9	431

C. Secteur d'activité Administration générale

Dépenses nettes prévues et équivalents temps plein (ETP) :

Prévisions des dépenses 2001-2002		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004		Dépenses prévues 2004-2005	
en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP	en millions de dollars	ETP
19,7	129	20,5	129	20,3	129	20,3	129

D. Reddition de comptes

L'honorable Allan Rock, ministre de l'Industrie, est responsable de l'APECA.

L'honorable Gerry Byrne, Ministre d'État (APECA), rend compte au ministre de l'Industrie. M. Dennis Wallace, président de l'APECA, est responsable des secteurs d'activités Développement et Administration générale et rend compte au ministre d'État et au ministre de l'Industrie.

E. Responsabilités

Ressources par secteur de responsabilité pour 2002-2003 (en millions de dollars)

Secteur d'activité	Régions	Politiques et programmes	Ressources humaines	Finances et Services corporatifs	Divers*	Total
<hr/>						
Développement						
<hr/>						
431 ETP	289,7	131,3	0,3	4,9	-	426,2
<hr/>						
Administration générale						
<hr/>						
129 ETP	5,1	0,5	1,4	10,1	3,4	20,5
<hr/>						
Total des dépenses prévues						
<hr/>						
560 ETP	294,8	131,8	1,7	15,0	3,4	446,7

*Divers : Services juridiques, Président, Ministre d'État, ministre, Conseil consultatif

F. Dépenses prévues de l'Agence

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Total du Budget principal des dépenses	351,7	446,7	435,4	398,2
Ajustements *	(34,8)			
Dépenses nettes prévues	316,9 **	446,7	435,4	398,2
Moins : Recettes non disponibles	60,3	59,0	59,0	59,0
Plus : Coût des services obtenus gratuitement	4,1	4,4	4,4	4,4
Coût net du programme	260,7	392,1	380,8	343,6
Équivalents temps plein	544	560	560	560

*Les ajustements tiennent compte des approbations obtenues depuis le dépôt du Budget des dépenses principal et visent les programmes qui seront mis en œuvre aux termes du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique.

**Reflète les meilleures estimations des dépenses nettes totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

ANNEXE

Il est possible de consulter les tableaux suivants dans le site Web de l'APECA (<http://www.acoa-apeca.gc.ca>).

Tableau 4	Sommaire des paiements de transfert
Tableau 5	Détails sur les programmes de paiements de transfert
Tableau 6	Recettes non disponibles
Tableau 7	Coût net du programme pour l'exercice budgétaire
Tableau 12	Mesures à l'échelle du gouvernement et initiatives horizontales/collectives <ul style="list-style-type: none">• Stratégie de développement durable• Gouvernement en direct• Politique de développement rural du gouvernement fédéral• Prestation de services axée sur les citoyens• Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>• Développement économique des Autochtones• Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux et mesures stratégiques

Pour obtenir d'autres renseignements sur les programmes de l'APECA et la liste complète des publications de l'Agence, consulter le site Web de l'APECA (<http://www.acoa-apeca.gc.ca>) ou s'adresser à :

Direction des communications
Siège social de l'APECA
Centre Croix Bleue
644, rue Main
Case Postale 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 9J8

Sans frais : 1-800-561-7862
Téléphone : (506) 851-2271
Télécopieur : (506) 851-7403